



La Journée du Capital Développement : « s'associer pour la croissance et pour l'emploi »

Le 2 octobre 2006, se tiendra au Sénat la Journée du Capital Développement de l'AFIC. Organisé autour du thème « PME et Capital Développement : s'associer pour la croissance et pour l'emploi », cet événement réunira de nombreux dirigeants de PME, leurs conseils, des fonds de capital développement, des investisseurs institutionnels, les pouvoirs publics et les media.

L'AFIC – Association Française des Investisseurs en Capital – organise, au Sénat, le lundi 2 octobre 2006, la deuxième Journée du Capital Développement sur le thème : « PME et Capital Développement : s'associer pour la croissance et pour l'emploi ».

Cette Journée s'adresse aux entrepreneurs et dirigeants de PME, leurs conseils (avocats, experts comptables, conseillers en gestion de patrimoine..), aux gestionnaires de fonds de capital développement, aux investisseurs institutionnels et aux représentants des pouvoirs publics. Elle propose de présenter l'ensemble des « initiatives » et chantiers en cours visant à révéler et renforcer le potentiel de croissance, de développement et de création de valeur des PME françaises les plus dynamiques :

- lancement des programmes « croissance PME » et « France Gazelles »,
- mise en œuvre d'un véritable plan stratégique PME pour la France,
- mobilisation des différents acteurs de la chaîne de financement des entreprises.

Seront également abordés les sujets ayant trait à l'innovation et au développement international, à la création d'emplois et aux relations sociales, au rôle qu'occupe le « Capital Développeur » dans le financement des PME, aux côtés des banques et de la bourse.

A cette occasion, l'AFIC aura le plaisir d'accueillir, lors de débats, de tables rondes et d'interventions, MM Jean-Louis Borloo, Ministre de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement, Renaud Dutreil, Ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions Libérales, MM François Chérèque, Secrétaire Général de la CFDT, Jean-Paul Betbèze et Christian de Boissieu, Economistes, René Ricol, Président du Conseil d'Orientation du dispositif « France Gazelles », de nombreux entrepreneurs de Petites et Moyennes Entreprises ainsi que des investisseurs et gestionnaires de fonds de capital développement.

A propos de l'AFIC :

Créée en 1984, l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC), avec 230 membres actifs, regroupe l'ensemble des structures de Capital Investissement installées en France : Sociétés de Capital Risque (SCR), Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR), Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI), Fonds d'Investissement de Proximité (FIP), sociétés de gestion, sociétés de conseil, fonds de fonds, sociétés d'investissement.... En outre, l'AFIC compte 149 membres associés issus de tous les métiers – avocats, experts-comptables et auditeurs, conseils, banquiers... – qui accompagnent et conseillent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.

L'AFIC, à travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place, figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF et dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du Capital Investissement.

Outre les services qu'elle rend à ses adhérents, la vocation de l'AFIC est de représenter et de fédérer la profession du Capital Investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics. Elle contribue, dans le cadre d'un dialogue permanent, à l'amélioration du financement de l'économie, en particulier à destination des PME-PMI, à la stimulation de la croissance et la promotion de l'esprit d'entreprise.

Le Capital Investissement soutient une part significative de l'emploi en France et représente un des tout premiers leviers de la croissance et de la dynamique économique nationale. Le Capital Investissement représentait, à travers ses participations dans plus de 3.700 entreprises non cotées recensées fin 2004, essentiellement des PME-PMI, près d'un million de salariés (données 2003), soit 6 % de l'ensemble des effectifs salariés du secteur privé. Le chiffre d'affaires 2003 réalisé en France par ces entreprises s'élevait à plus de 130 Milliards € (soit l'équivalent de plus de 8 % du PIB), auxquels s'ajoutent 60 Milliards € à l'international, soit un chiffre d'affaires global dépassant les 190 Milliards €. Aujourd'hui, plus de 4.000 entreprises sont soutenues par le Capital Investissement.

En 2005, les membres de l'AFIC ont investi plus de 8 Milliards € dans plus de 1250 entreprises. Enfin, avec plus de 20% du marché européen, l'industrie du Capital Investissement français se classe au 1^{er} rang d'Europe Continentale et au 3^{ème} rang mondial.

Contact Presse :

Image 7 - Flore LARGER - Tel : 01 53 70 74 91

flarger@image7.fr